

Protection des lacs des Laurentides

Ottawa injecte du nouvel argent dans la lutte au myriophylle à épi

David Graham, député de Laurentides -Labelle confirme que le projet de lutte contre le myriophylle à épi dans les lacs des Laurentides du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a été retenu dans le cadre du programme de financement communautaire ÉcoAction du Ministère de l'Environnement et Changements Climatiques du Canada.



De gauche à droite : Philippe Roy (président du CRE), Mélissa Laniel (chargée de projet au CRE) et David Graham, député fédéral de Laurentides -Labelle.

© Photo Gracieuseté

David Graham, député de Laurentides -Labelle confirme que le projet de lutte contre le myriophylle à épi dans les lacs des Laurentides du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a été retenu dans le cadre du programme de financement communautaire ÉcoAction du Ministère de l'Environnement et Changements Climatiques du Canada.

Le projet du CRE Laurentides, d'une valeur totale de près de 340 000\$, s'inscrit dans le volet Qualité de l'eau et a pour objectif de limiter la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), plus particulièrement du myriophylle à épi, et de prévenir leur introduction dans de nouveaux plans d'eau de la région. Le gouvernement fédéral prévoit y contribuer à la hauteur de 100 000\$ répartis sur 3 ans.

Le projet comporte deux principaux objectifs. Le premier consiste à effectuer une campagne de sensibilisation à plus de 100 accès de plans d'eau pour informer et accompagner les usagers quant à l'importance d'inspecter et de nettoyer leurs embarcations et leur équipement. Selon Mélissa Laniel, chargée du projet, « de nouveaux lacs sont colonisés par le myriophylle à épi principalement dû au manque d'information des usagers qui transportent la plante, souvent sans même le savoir ».

Le deuxième objectif vise quant à lui à former des patrouilleurs bénévoles d'une centaine de lacs afin qu'ils soient en mesure de détecter les PAEE et de signaler la présence de nouvelles plantes suspectes. Ces patrouilleurs pourront également sensibiliser les usagers à l'importance d'adopter de bonnes pratiques pour éviter de propager les PAEE d'un lac à un autre.